

Appel à candidatures d'artistes

Oeuvre d'art sur le thème de la lutte contre les violences faites aux femmes - sensibilisation par l'art

Le Collectif 8 mars Angoulême-Charente lance un appel à candidatures d'artistes (ou collectif d'artistes) pour réaliser une œuvre d'art dans le cadre du budget participatif de la ville d'Angoulême. Délai de soumission : 15 mai 2021.

1. Contexte du projet

En 2019, la municipalité d'Angoulême a mis en place un projet de "Budget participatif", afin d'encourager les Angoumoisins.es à : "participer concrètement à l'amélioration du cadre de vie de votre quartier, en proposant des projets d'aménagement de proximité."

Le budget participatif contenait 5 critères :

- Compétences de la ville
- Intérêt général
- Ne pas engendrer trop de frais de fonctionnement
- Participer à la préservation de l'environnement
- Montant maximum de 25 000€

(Infos complémentaires à retrouver ici : <https://www.angouleme.fr/action-municipale/budget-participatif/>)

Le projet du Collectif 8 mars a été retenu. Les projets ont été votés en octobre 2019 pour un début de réalisation en novembre 2019. Avec le COVID, la mise en place de notre projet a été retardée.

2. Le projet

Thème :

Oeuvre d'art pérenne, à installer dans le centre-ville d'Angoulême, et portant sur les violences faites aux femmes, par la mise en valeurs des notions d'empowerment (pouvoir d'agir), de résilience, d'espoir, de lutte pour les droits et de femmes inspirantes...

Forme de l'œuvre : De type mobilier urbain. C'est à dire un mobilier qui servirait de support pour véhiculer un ou des messages dans l'espace public et qui aurait aussi un usage (par exemple un banc ou ensemble de bancs qui servirait de lieu de rencontre/agora des femmes).

Critères de sélection du projet :

Le projet sélectionné devra être de qualité, pertinent et démontrer une réflexion sur la thématique de l'oeuvre à réaliser.

- Un Projet comportant un aspect participatif, lors de la réalisation (ateliers avec des femmes victimes de violences par exemple, rencontres avec des associations engagées sur cette thématique), et/ou par l'usage (œuvre permettant de s'exprimer, de se rassembler, de rendre hommage, d'enclencher des actions pédagogiques, de s'identifier à des femmes en lutte contre les violences...).

- Un projet qui reflète le fait que l'espace public n'est pas neutre : sexisme, harcèlement de rue, mixité, usage genré du mobilier urbain, non-représentation des femmes dans les noms de rues, oeuvres... et que les actions que nous y réalisons « transforment les territoires par le prisme du genre de manière intersectionnelle, c'est à dire en incluant les questions de normes de genre, d'âge, d'origine sociale, culturelle, ethnique, d'identité, d'orientation sexuelle » (source:<http://www.genre-et-ville.org>) .

- Un projet pérenne, tout en ayant une empreinte écologique aussi limitée que possible.

- Faisabilité technique dans le respect du programme artistique, du cadre budgétaire, du lieu et des délais demandés.

- Engagement pris par *la/le* candidat.e(s) pour inscrire l'œuvre dans le contexte pédagogique du projet proposé (possibilités d'appropriation et de prolongement pédagogique, outils, etc.).

Artiste.s :

Artiste ou collectif d'artistes dont le parcours comporte si possible de précédentes œuvres sur des thèmes féministes/de luttessociales.

3. Budget

Le budget complet du projet est de 25000€. 20000€ sont destinés à l'artiste, qui devra prendre en compte dans son budget le coût de déplacement de l'œuvre jusqu'à bon port et un éventuel coût de fixation au sol. 5000 euros sont destinés à soutenir la démarche participative - ateliers avec des femmes victimes de violences par exemple -, frais de communication, inauguration etc. L'artiste ou le collectif d'artistes doit avoir son propre atelier pour concevoir son œuvre.

4. Déroulement de la procédure

Le projet est coordonné par les membres du Collectif 8 mars Angoulême-Charente, avec l'appui technique des agents de la mairie des services culture, mission de budget participatif et développement social à la ville et à l'égalité.

L'appel à candidature est diffusé à partir du 30 mars 2021. Les artistes ont jusqu'au **15 mai 2021** pour envoyer au collectif un **croquis de l'oeuvre** et une **note d'intention préliminaire**.

Celles-ci feront l'objet d'une 1ère sélection par les membres du Collectif avant le 15 juin. Les projets pré-sélectionnés seront présentés en commission à un jury en juin/juillet 2021. L'artiste sélectionné.e par le jury aura jusqu'à novembre 2021 pour la réalisation et mise en place de l'œuvre. L'inauguration est envisagée le 25 novembre 2021, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les projets sont à envoyer à : **oeuvreangouleme@gmail.com**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser uniquement à cette adresse email. Nous ne pourrons pas répondre sur ce projet aux messages adressés sur Facebook ou Instagram.

Collectif 8 mars Angoulême-Charente:

<https://www.facebook.com/coll8mars16>

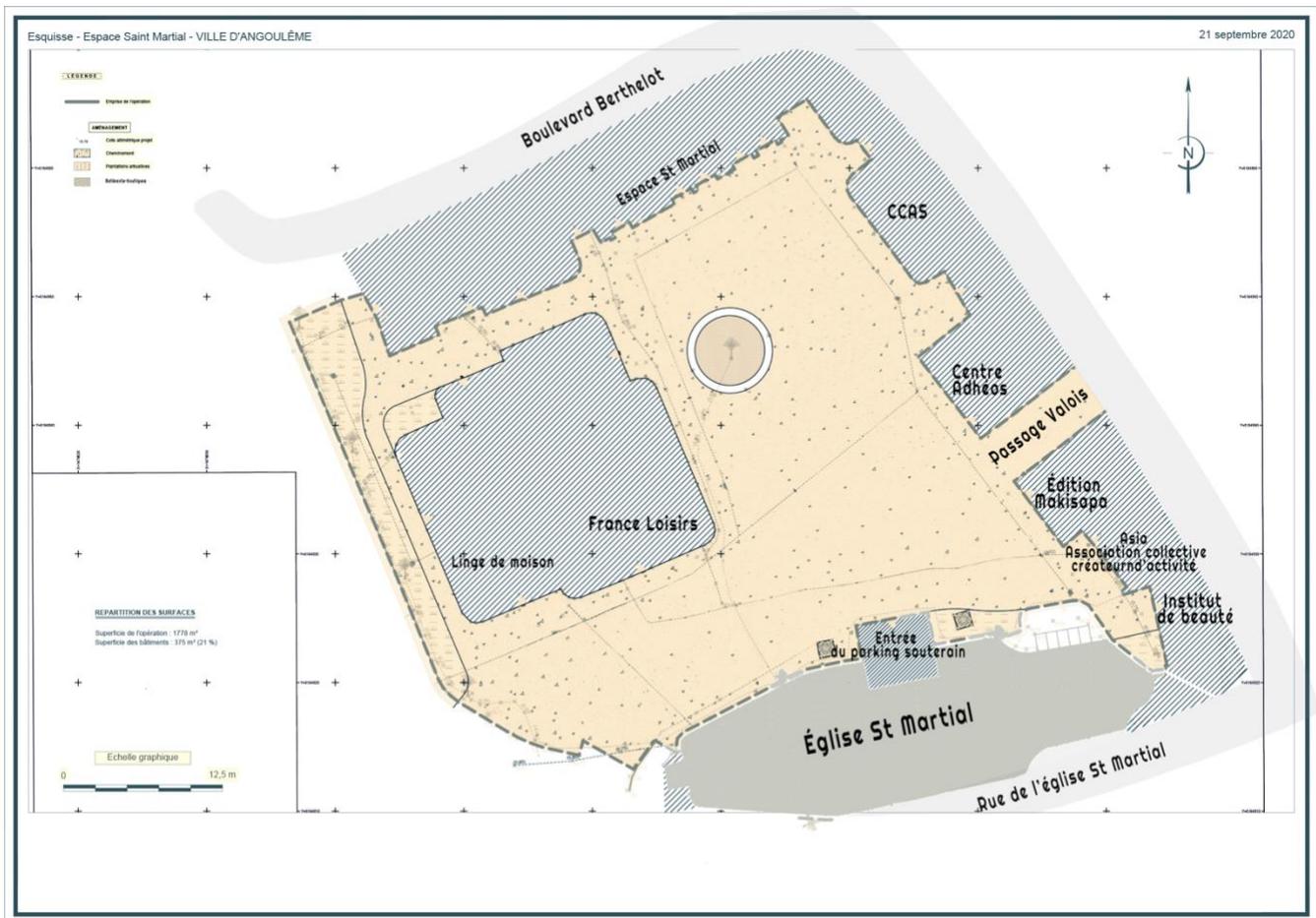
<https://www.instagram.com/collectif8marsangouleme16/>



Collectif 8 mars
Angoulême - Charente

5. Annexe 1 : Implantation géographique de l'oeuvre

Place Saint-Martial :



Un projet de réaménagement de la place est en cours de préparation, avec des travaux prévus dans les prochaines années. Ainsi, il faut prévoir une oeuvre qui sera déplaçable facilement, pour pouvoir la mettre à l'abri le temps des travaux. Il faudra aussi être attentif à la prise au vent de l'oeuvre.

Il est prévu sur la place des espaces de verdure (zones plantées) qui ne seront pas piétons. La circulation piétonne se limitera à des cheminements dédiés. Les zones de buissons contre l'église, quant à elles, ne seront pas modifiées.

Contexte de la place :

Espace St Martial Lieu culturel, salle de spectacle. Entrée secondaire de la salle par cette place (utilisée notamment du Festival International de la BD)

Ancienne Bibliothèque plus en fonctionnement depuis la construction de la médiathèque Alpha

CCAS Centre communal d'action sociale

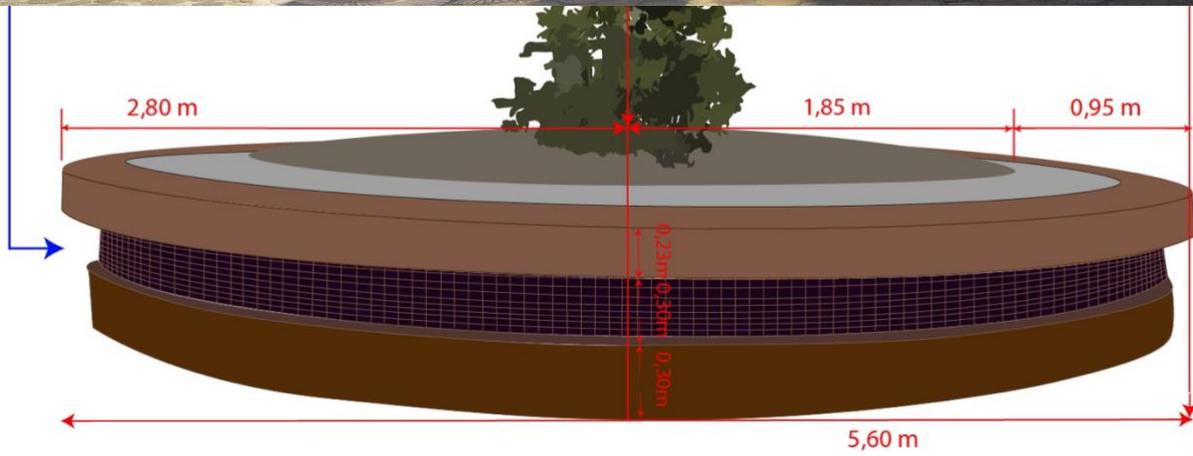
Centre Adhéos Association Nationale LGBT- d'Aide, de Défense Homosexuelle, pour l'Egalité des Orientations Sexuelles.

Edition Makisapa est une petite maison d'édition angoumoisine qui aime les livres illustrés pour les petits et grands curieux.

ATTL- 4AP-Asia association d'insertion par le travail - interim

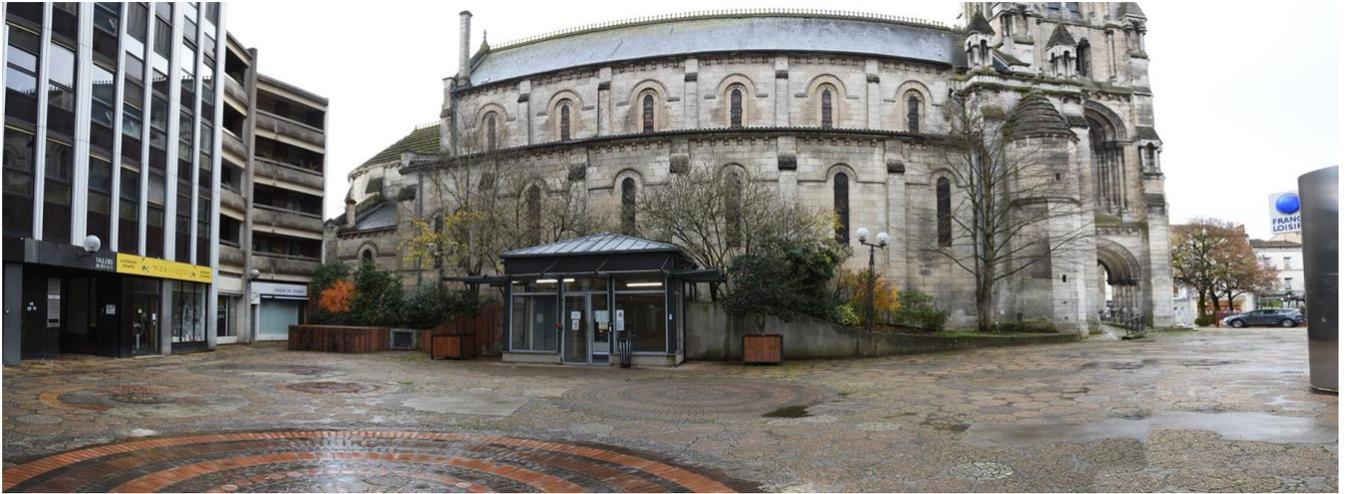
Biogénie Institut de beauté





De l'autre côté : France Loisirs commerce librairie & Le linge de maison commerce

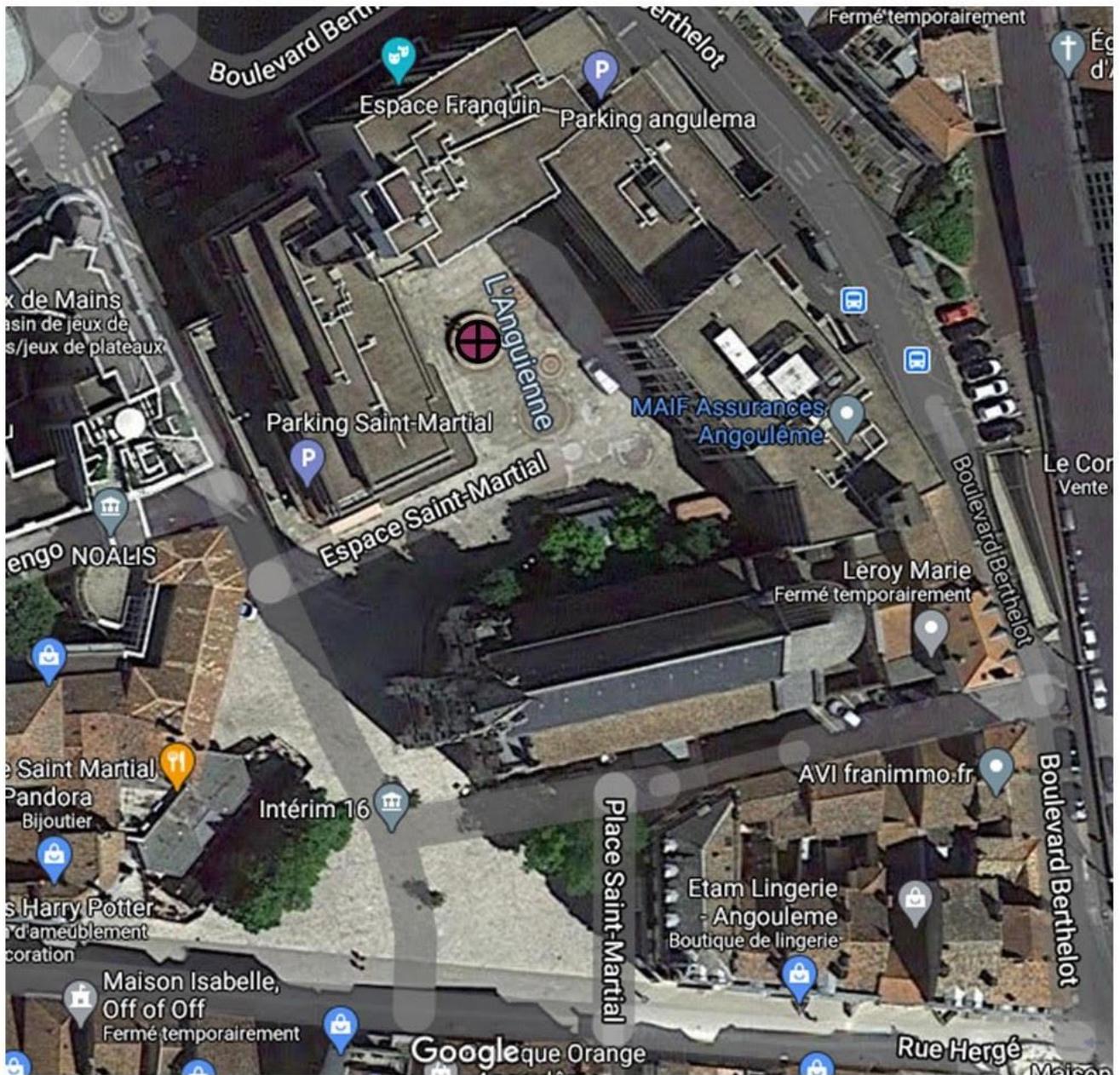




L'entrée du parking souterrain



En parallèle de la place St Martial se déploie la rue Hergé, axe principal et piéton du centre de la ville d'Angoulême.



6. Annexe 2 : Infos complémentaires sur le projet

Projet tel qu'il a été présenté aux votant.es du budget participatif :

Thème : Violences faites aux femmes

Réalisation d'une œuvre d'art permanente sur le thème de la violence faites aux femmes

Projet tel qu'il a été présenté à la mairie pour le budget participatif :

Titre du projet : Violences faites aux femmes – sensibilisation par l'art

Budget : 25 000 €

Localisation du projet : Dans le centre-ville, emplacement à définir avec la Mairie

Descriptif du projet :

En France, depuis le début de l'année, 76 femmes sont mortes tuées par leur conjoint ou compagnon (ou ex). La Charente et la ville d'Angoulême ne sont pas en reste, avec des violences conjugales relatées quotidiennement par la presse. Dans notre cité aussi, les associations qui travaillent sur ce sujet se font l'écho de l'urgence d'interpeller les citoyen.nes sur cet enjeu. L'égalité femmes-hommes est une grande cause du quinquennat. Elle figure parmi les 17 objectifs du développement durable (objectif 5). La ville d'Angoulême soutient déjà cette cause par des actions et appuis divers. Nous souhaitons que cet engagement soit visible de manière durable au cœur de la ville, à tout moment de l'année.

Notre idée est de lancer un appel à projet auprès d'artistes (plasticiennes, étudiantes des écoles d'art) locales pour la réalisation d'une œuvre d'art (sculpture / installation permanente ou mur peint) sur cette thématique. Le projet sera défini par les citoyennes qui déposent aujourd'hui ce dossier, avec la contribution des services compétents de la Mairie. L'œuvre sera choisie de manière collective (y compris par les citoyen.nes de la ville, par vote sur internet)¹. En plus d'installer au cœur de la ville un symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes, la démarche du projet impliquera les citoyen.nes, ce qui sera une autre façon de les sensibiliser. L'œuvre qui sera choisie deviendra un outil de communication et d'éducation populaire et citoyenne pour les établissements scolaires de la ville sur la thématique des violences.

¹ Cette possibilité est encore en discussion.